



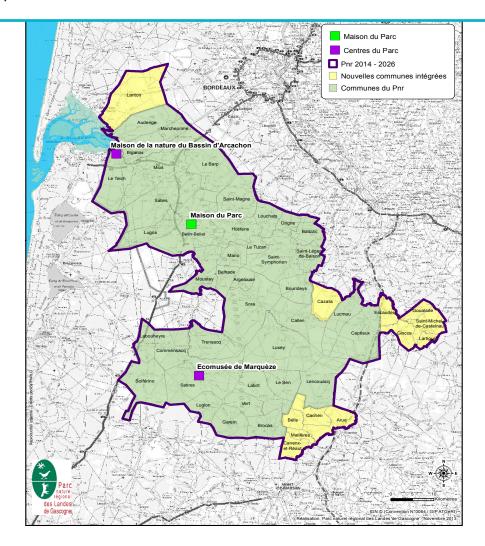




VUES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Le renouvellement de la Charte du PNR des Landes de Gascogne a permis de développer un projet écotouristique partagé et participatif. Fort de cette expérience, le PNR pourrait devenir le chef de file de la compétence tourisme sur ce territoire.



Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne comprend 51 communes : 27 en Gironde et 24 dans les Landes.

Sa population est de 78 131 habitants et sa surface de 336 052 hectares. Il couvre une partie du Nord des Landes et s'étend jusqu'au Bassin d'Arcachon. Créé en 1970, il est géré par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

Le territoire

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne est géré par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Il a été créé par arrêté, le 16 octobre 1970. Le PNRLG est l'un des premiers territoires choisis par la DATAR pour fonder la démarche des parcs naturels régionaux français. Son classement a été renouvelé par l'arrêté du 23 juin 1994, le décret du 17 juillet 2000 et par un nouvel arrêté du 23 janvier 2014 pour la période de 2014 à 2026.

Le PNRLG comprend à présent 51 communes (27 en Gironde et 24 dans les Landes) dont 12 nouvelles communes adhérentes.

La population du PNRLG est de 78 131 habitants et sa surface est de 336 052 hectares. Le PNRLG couvre une partie du nord des Landes et s'étend jusqu'au Bassin d'Arcachon. Les ressources du PNRLG sont issues à 59% des cotisations statuaires (la Région pour 45%, les départements de la Gironde et des Landes pour 20% chacun, les communes et les EPCI pour 10% et la dotation de l'Etat était

de 5% en 2014). Les recettes propres du PNRLG concernent principalement l'Ecomusée, les Centres Permanents et les missions pour un total de 32%. Enfin, le PNRLG perçoit des subventions pour actions à hauteur de 9% de son budget annuel.

Organisation interne

Les représentants de la région Aguitaine Limousin Poitou-Charentes, des départements de la Gironde et des Landes, des communes, des six Communautés de Communes et de la Communauté d'agglomération du Marsan sont membres du syndicat mixte du PNRLG. soit une assemblée délibérante de 38 membres. Le président du PNRLG est Renaud Lagrave, conseiller régional et vice-président chargé des infrastructures, des transports et des mobilités. Jean-Luc Gleyze, président du département de la Gironde est guant à lui vice-président en charge du tourisme et de la coopération. Début 2015, Philippe Ospital a pris ses fonctions de directeur général des services du PNRLG dont le siège est situé à Belin-Béliet, en Gironde. L'équipe du PNRLG est composée de 60 agents répartis sur des missions territoriales et des

actions d'animation sur les équipements permanents: Écomusée de Marquèze à Sabres, Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon au Teich. Le PNRLG est composé d'équipes spécialisées dans des domaines diversifiés, patrimoines naturel et culturel, muséographie et conservation, urbanisme et paysage, énergie, écotourisme, action culturelle, éducation à l'environnement, filières de randonnées de pleine nature, nouvelles technologies, entretien et administration.

Selon Vincent Nuchy, président du PNRLG jusqu'en 2014 : « la procédure de renouvellement du classement lancée à la fin 2007 a été l'occasion pour le territoire de réinterroger son avenir... La nouvelle Charte se base désormais sur deux principales ambitions : conserver l'identité forestière du territoire et accompagner celui-ci dans les mutations du 21° siècle. » Pour compléter cette présentation, Béatrice Rénaud, responsable du du Pôle Tourisme et Margue du PNRLG, souligne que le travail de concertation et de réflexion opérationnelle a pu réellement être mené lors du renouvellement de cette dernière Charte.

Jusque dans les années 2000, le PNRLG était plus tourné vers la gestion de ses équipements majeurs -l'écomusée de Marquèze, la Maison de la nature du Bassin d'Arcachon et deux autres centres fermés depuis (le Centre du Graoux à Belin-Béliet et l'Atelier Gîte de Saugnac)-que vers son territoire. La Charte 2014-2026 matérialise, selon Frédéric Gilbert, responsable filière randonnée, une grande avancée et un véritable outil opérationnel de gestion du territoire du PNRLG.

Trois temps forts

Comme l'ont souligné l'ensemble des acteurs rencontrés, le PNRLG a connu trois temps forts. Dans une première partie de son existence, le PNRLG se résumait principalement à ses équipements dans une vision historique de planification de l'aménagement



du territoire à la française (propos illustrés par les parcours de Marc Casteignau, directeur de l'écomusée de Marquéze et de Véronique Hidalgo, directrice de la Maison de la Nature du bassin d'Arcachon, tous deux issus des services de la Région).

Au début des années 1990, le PNRLG se recentre sur son développement en commençant à porter des projets plus orientés sur les acteurs de son territoire. Mais le véritable virage participatif et durable s'opère depuis une dizaine d'années avec la mise en place de différents réseaux notamment des prestataires écotouristiques du Parc, des acteurs de la forêt et des habitants souhaitant participer à la vie du Parc.

Le résultat de cette ouverture vers son territoire et ses acteurs se traduit également dans l'adhésion de douze nouvelles communes et du maintien de la majorité des communes adhérentes des précédentes chartes.

Cette vision territoriale est partagée par le nouveau directeur du PNRLG, Philippe Ospital, qui souligne l'expérience de son équipe sur la mise en œuvre de projets innovants et structurants. Le président, Renaud Lagrave, parle d'un territoire qui doit s'affirmer en tant que destination touristique et travailler à la diffusion de la marque « Parc Naturel Régional ». Il ambitionne une communication plus offensive pour le PNRLG afin que chacun puisse prendre conscience de la qualité des actions menées par le Parc.

Le projet écotouristique

Accompagner l'activité humaine pour un développement équilibré : c'est sur ce projet écotouristique que le PNRLG peut afficher des résultats intéressants en matière de coopération, d'animation, de mobilisation et de changements.

Depuis près de 10 ans, le service tourisme du Parc travaille, en effet, à la mise en réseau des acteurs écotouristiques du territoire. Ce réseau est le résultat d'un travail d'équipe sur l'accompagnement des porteurs de projets qui reconnaissent tous le professionnalisme et l'implication du parc et notamment de Béatrice Rénaud. Frédéric Gilbert et de leurs collaborateurs. L'ensemble des acteurs touristiques rencontrés ont reconnu que sans l'équipe du Parc, leurs projets n'auraient peut-être pas pu se concrétiser.

Même si dans certains cas (comme celui de la restauration complexe du gîte de Françoise Lavigne), le classement du territoire en PNR a pu aussi représenter un frein à certaines ambitions, les acteurs sont tous d'accord pour affirmer que le parc et son équipe représentent un atout considérable pour le développement de leurs structures.

Le projet touristique du PNRLG peut se résumer par le partage des valeurs de l'écotourisme avec soixante-dix prestataires implantés sur le Parc et dans sa périphérie, à savoir « fonder l'attractivité du territoire sur un patrimoine révélé et préservé, qualifier l'offre touristique autour des valeurs du territoire. valoriser les randonnées douces comme produit d'écotourisme, accompagner le développement des sports de nature et maîtriser les pratiques consommatrices d'espaces, choisir un développement fondé sur les ressources locales et réguler les projets d'aménagement et d'infrastructure » (extrait de la Charte 2014-2026).

Du temps pour construire le réseau d'acteurs

Depuis le 1^{er} mai 2015, l'association issue de la mise en réseau des acteurs du Parc, a été créée sous l'intitulé « Réseau écotourisme Forêt océane Landes de Gascogne ». Pour l'instant elle compte neuf membres. Leur objectif principal est de repenser en commun leurs approvisionnements, leurs produits, leurs savoir-faire et leur communication. Cette association est donc le premier résultat de la mise en réseau des professionnels du tourisme : hébergeurs, prestataires et offices de tourisme afin de développer l'écotourisme sur le territoire du PNRLG.

UNE GESTION DU TOURISME PARTAGÉE

Le Parc, fort de ses paysages naturels diversifiés, compte un Office de Tourisme intercommunal (Audenge, Biganos, Lanton sur la COBAN), deux OT communautaires (Sud Gironde et Bazadais), un OT intercommunautaire (Landes d'Armagnac), deux OT communaux (Mios et Salles).

Il n'existe aucun Office de Tourisme sur les trois communautés de communes de la partie landaise du Parc. La loi Notre apporte une profonde mutation à cette structuration partielle en généralisant la prise de compétence tourisme à une échelle communautaire et en imposant des fusions de communautés de communes dans les Landes.

Le Pays des Landes de Gascogne comprend une majorité des communes du parc mais sa compétence touristique n'a pas été affirmée. Au niveau de la structuration touristique du territoire du PNRGL, il ne compte pas d'office de tourisme de catégorie 1.



Formation dédiée pour les prestataires touristiques

L'équipe tourisme du Parc a proposé une offre de formation et de rencontres techniques répondant de façon adaptée aux besoins des prestataires. Ces formations sont l'outil privilégié d'animation et de mise en œuvre d'une stratégie d'écotourisme sur le territoire du Parc. On peut parler d'un véritable outil de rassemblement proposant à l'ensemble des prestataires touristiques une gamme variée de sujets traitant d'écotourisme, intéressants aussi bien les hébergeurs que les prestataires d'activités et de séjour. Qu'il s'agisse de l'utilisation de produits non toxiques, de modes d'entretien extérieur et intérieur des écogites. de la pratique informatique, de la création et du fonctionnement d'un site internet, du bon usage de la carte d'hôte, de l'installation et l'entretien de toilettes sèches, de l'élaboration d'un livret commun de présentation des offres sur le territoire du Parc, de l'aide à la commercialisation etc... Cette offre de formation est organisée en des temps de courte durée

-de 2 heures à une journée- qui ont créé beaucoup d'occasions de rencontres et d'échanges, ainsi qu'une culture commune et une vraie dynamique de réseau. Elle est complétée par la possibilité pour chacun de s'adresser très librement à la responsable du service tourisme et aux membres de l'équipe tourisme du Parc pour toute demande de conseils, d'informations et d'appui.

Autonomie des acteurs de l'écotourisme

L'enjeu stratégique du Parc est de passer d'une démarche d'offre à une démarche de responsabilisation des acteurs qui s'engagent dans des initiatives d'auto-organisation et d'offre touristique collective. Un virage important a été pris suite à l'initiative du Parc d'avoir organisé en octobre 2014 un voyage de quatre jours en Lozère à la rencontre des acteurs de Cévennes Écotourisme, déjà structurés et bien organisés. Une partie des prestataires avant participé à ce voyage a décidé de créer leur propre association d'écotourisme pour devenir acteurs de leur développement, en se dotant de leurs propres outils pour travailler ensemble et monter des produits en commun. Ils se réunissent tous les mois pour aboutir à la finalisation de la création de leur association et donc à présent pour se structurer et se développer.

Cette initiative exprime une maturité intéressante traduisant le passage d'une situation de soutien par l'équipe du Parc aux différents prestataires à une situation de prise en charge collective par les prestataires eux-mêmes de leurs besoins. On passe d'un système d'offre descendante à une organisation collective horizontale, susceptible de créer ensemble une production écotouristique.

Des élus mobilisés

La mobilisation des élus au sein des communes et des intercommunalités pour devenir de véritables acteurs de l'écotourisme dans un partenariat public/privé nous semble être un enjeu stratégique pour le PNRLG. Au-delà de la référence à la responsable écotourisme du Parc et à son équipe, les prestataires

rencontrés ne font pas référence aux élus, qu'ils soient du Parc, du Pays ou d'une commune. Ce qui souligne le caractère technique de l'accompagnement dont ils bénéficient, qui n'appelle pas spontanément le niveau politique.

Des partenariats public-privé innovants

Une exception est à souligner, celle de la commune de Brocas portée par son maire. Cette commune a souhaité organiser un produit touristique d'une semaine qui repose à la fois sur un ensemble d'hébergements, propriété de la commune et gérés en régie municipale, et sur le partenariat avec plusieurs prestataires privés (professionnels et associatifs) qui portent des volets du produit touristique proposé. La commune emploie une personne à plein temps qui assure la gestion et le développement de l'hébergement.

Le partenariat public-privé associant de façon importante prestataires et vie associative sur un produit touristique est sans aucun doute une voie à développer à la fois avec d'autres communes et avec les communautés de communes (ce que fait la CC d'Albret avec un grand projet de voie verte), ce qui supposerait une volonté politique très affirmée dans ce sens et une mission propre au Parc en direction des élus.

Autre exemple intéressant relevant d'une initiative privée soutenue par les élus et le PNRLG : le site de Capcabannes propose à ses clients une immersion totale dans les pins des Landes sur la commune de Captieux. L'offre écotouristique de cet éco-camping est complète en procurant un logement intégré à la nature, en pin maritime, sans électricité et uniquement équipé de toilettes sèches (des dispositifs sanitaires sont proposés au cœur des installations), une piscine écologique, une cuisine partagée, un espace de rencontres et une restauration avec des produits locaux et un menu végétarien. La clientèle est principalement

composée de catégories socioprofessionnelles favorisées, ayant besoin de décompresser et de déconnecter de leur mode de vie stressant.

La philosophie du projet repose sur les concepts d'écotourisme, de rencontres humaines, d'échanges, d'éducation à l'environnement et d'implication active de ses responsables dans la vie locale. Cet éco-camping est le premier site d'habitat insolite en France ayant reçu l'écolabel européen. La copropriétaire du site, Morgane Lecoze, émet cependant de grands doutes sur la reconnaissance touristique de ce label.

Investissement de la Région

Depuis plusieurs années, la région Aquitaine s'investit dans la professionnalisation des acteurs des institutions touristiques notamment à travers l'appui à la mise en place de la Mission des Offices et Pays touristiques d'Aquitaine (MOPA). La MOPA est une association loi 1901, tête de réseau des offices de tourisme et pays touristiques aquitains, et outil de la Région pour la professionnalisation des acteurs du tourisme, la structuration des territoires et l'animation qualité des margues de pays.

Contribuer à une bonne structuration des OT sur le territoire du Parc et favoriser un travail en réseau ne peut que conforter des objectifs d'élaboration de produits touristiques et leur commercialisation, en s'appuyant sur des compétences habilitées pour le faire. Avec des OT communautaires, le prélèvement de la taxe de séjour et une compétence tourisme intercommunale renforcée par la loi NOTRe, les communautés de communes présentes sur le PNRLG seront amenées à prendre un rôle de plus en plus important. Rôle que le conseil régional semble conforter à travers le récent appel à projet

LA MOPA, UN ATOUT FORT POUR LE TOURISME

La Mission des offices de tourisme et pays touristiques d'Aquitaine a su fédérer et renforcer les acteurs du tourisme depuis sa création.

La MOPA est née en 2003 autour d'un programme collectif réunissant la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques d'Aquitaine (FRPAT) et la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative d'Aquitaine (FROTSI).

Les soutiens du conseil régional d'Aquitaine et de l'État (DRT) ont été déterminants pour pouvoir mettre en place cette structure. En effet, 80% du budget a immédiatement été assuré par ces deux financeurs, le Conseil Régional assurant seul une aide financière à partir de 2005. Le programme d'action de la MOPA a toujours permis de travailler sur trois grands thèmes majeurs pour le tourisme régional : la professionnalisation des acteurs du tourisme, la structuration touristique des territoires et développement des Marques de pays. Au 1er janvier 2007, il a été constitué une association autonome, la MOPA dont les membres fondateurs sont les deux fédérations régionales : FRPAT et FROTSI. En 2008, la FRPAT, la FROTSI et la MOPA ont fusionné.

Aujourd'hui, il n'existe plus que la MOPA comme tête de réseau des OTSI et PAT en Aquitaine, avec des missions élargies comprenant maintenant, en plus de celles déjà citées, l'accompagnement des démarches qualité.



de structuration touristique des territoires aquitains, pour lequel le Parc et les collectivités de son territoire et de son voisinage ont déposé une candidature et ont été retenus. C'est une situation qui devrait s'accompagner d'une coopération et d'une entente forte entre le Parc et les communautés de communes pour porter une politique ambitieuse et cohérente sur le territoire du Parc.

Conférence territoriale de l'écotourisme

La création d'une conférence territoriale de l'écotourisme réunissant une fois par an l'ensemble des partenaires engagés sous l'égide du Parc pourrait en devenir un instrument adéquat. On note cependant que les intercommunalités présentes sur le territoire du PNRLG sont peu à pouvoir se saisir pleinement de cette compétence tourisme sans l'aide et le soutien du service tourisme du PNRLG.

Beaucoup d'efforts et d'initiatives existent sur le territoire du Parc, qui sont surement trop dispersés et insuffisamment coordonnés. Il manque une stratégie globale sur laquelle pourrait être élaborée une communication efficace et plus structurée. Cela nécessite de réunir tous les acteurs pour réfléchir à la bonne stratégie.

Faut-il rechercher une communication Parc en faisant des PNR un « contrat de destination » et en définissant une destination touristique Parc des Landes de Gascogne avec la mise en œuvre de produits touristiques et d'une commercialisation (par le Parc ou les OT communautaires), basée sur la professionnalisation et la coopération des acteurs, de l'investissement touristique et la promotion de la marque Parc ?

L'étude récente sur les clientèles touristiques séjournant sur le territoire du PNRLG semble mettre en évidence que c'est la destination Landes ou, plus au nord, Bassin d'Arcachon, qui est largement majoritaire devant une plus petite proportion « être venu pour la destination Parc ». Une « communication territoire » pourrait aussi s'appuyer davantage sur les caractéristiques et spécificités liés aux patrimoines

du territoire des Landes de Gascogne et sur une stratégie favorisant la mobilisation et la prise en main de l'organisation et de l'offre touristique par les acteurs eux-mêmes, sur des secteurs géographiques ajustés.

L'apport essentiel du Parc serait alors d'être le chef de file de la coordination entre tous les acteurs pour assurer la qualité d'une offre de tourisme durable ou d'écotourisme. La politique de communication serait alors d'assurer une lisibilité commune dans la diversité des offres proposées par chaque groupe d'acteurs, en jouant sur le « + Parc » et l'attribution de la Marque Parc au plus grand nombre d'offres.

Yves GORGEU et Christel VENZAL Entretiens réalisés en mars 2015